

Conseil municipal du mardi 14 janvier 2025 COMPTE-RENDU

Ordre du jour : :- Adoption du procès-verbal du 10 décembre 2024
- DE Contrat maintenance Chaudière
- Questions diverses

PRÉSENTS : Mme BERARDAN C., M. GABILLET O., Mme MALECKI A., Mme BOZONNET A., Mme MOREL-PACLET C., Mme JAYR M., M. ROBIN T., M. VANDEL J.M, M. LABELME Y.

EXCUSÉS : M. CURT P., M. FONTAINE J.M., Mme LOUVENAZ L, Mme BORNET A.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme JAYR Michèle

Le compte rendu de la réunion du 10 décembre 2024 est adopté par le Conseil municipal.

DE202501-555 Contrat de maintenance chaudières

Madame le Maire propose, suite au changement de la chaudière école mairie d'établir un contrat de maintenance de la nouvelle chaudière et de celle de la salle des Fêtes.

Elle propose de retenir l'EURL DEBOURG pour un montant de 771 € annuel révisable comprenant une visite d'entretien annuel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **CONFIE** le contrat d'entretien des chaudières à l'EURL DEBOURG pour un montant de 771€ annuel à compter du 1^{er} janvier 2025,
-
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Questions diverses

☞ Mme Le Maire informe les élus que compte tenu de l'actualité et des incertitudes de fin d'année sur le plan budgétaire nationale 2025, aucune loi de finance 2025 n'est entrée en vigueur. Les **finances publiques nous informent qu'une loi spéciale a été adoptée, nous permettant la perception de l'ensemble des crédits composant nos moyens de fonctionnement, à savoir la DGF, les différentes dotations et le FCTVA.**

En revanche l'attribution et le calendrier des subventions (DETR, DPV, DSIL, fond vert) dépendent du vote de la loi de finances 2025.

☞ Mme Martine VOLIN Conseillère aux décideurs locaux vient rejoindre Alexandre Lemonon à partir du 2 janvier 2025 au Centre des Finances Publiques.

☞ Le laboratoire Savoie Analyses en charge du contrôle sanitaire sur la qualité de l'eau pour la période 2025-2028, transmettra les résultats des analyses réalisées sur notre commune par mail. Il faudra désormais les afficher en mairie Conformément à l'article L1321-9 du code de la santé publique.

☞ Le Conseil Départemental nous a versé pour le remplacement de la chaudière école-mairie une subvention de 12 000€ au titre de la transition écologie.

☞ M. Laurent Wauquiez Conseiller régional opposant au projet de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), nous informe qu'heureusement, que le bon sens a fini par prévaloir. Le 1^{er} Ministre a ouvert ; la porte à une révision de la loi. Nous devrions avoir dans l'année la confirmation de cette évolution positive.

☞ A partir du 1^{er} janvier 2025 la CAF annonce la mise en place d'une réforme d'adossment du RSA et de la Prime d'activité. Le montant net social sera désormais pré-rempli sur les déclarations.

Deux objectifs :

- simplifier les déclarations
- diminuer à terme le nombre d'indus et rappels

Un webinaire aura lieu le 17 février à 14h pour nous expliquer en détail et informer les usagers.

☞ GBA nous informe qu'elle a conclu un marché de prestations: de service pour l'exploitation et la maintenance des installations d'assainissement collectif. La société SOGEDO a été retenue pour assurer les missions de :

- Maintenance préventive annuelle des équipements électromécaniques.
- Maintenance curative sur appel
- D'astreinte au niveau de la maintenance électro-mécanique sur les stations d'épuration de 17h à 8h en semaine et du vendredi 17h au lundi 8h.

Hors ces périodes, la continuité de service est à notre charge.

Nos contacts restent les mêmes, Jacques DOSDAT station d'épuration boues activées et Béatrice DEMAÏMAY autres stations d'épuration et réseaux. Le numéro d'astreinte de SOGEDO pour un dysfonctionnement électro-mécanique 06.89.16.91.99/04.74.37.08.79.

☞ SATESE : le rapport pour la lagune des Geoffrays & du Chef lieu sont satisfaisant, à noter :

- Entretien à faire régulièrement, prolifération de rongeurs sur le site des Geoffrays.
- La portion de conduite située entre la sortie du bassin terminal et le canal de comptage est sérieusement abîmé (ragondins) sur le site Chef-lieu.
- Un rendez-vous est prévu avec M. Legrand le 31 janvier à 11h sur site avec Fontaine Jean-Michel et l'agent communal.

☞ Le rendez-vous avec la société SARESE pour l'installation de la borne IRVE est fixé au 21 janvier à 9h avec M. FONTAINE Jean-Michel.

☞ M. Forestier de la société Box médicale sera dans le département courant janvier pour rencontrer les Maires et proposer une présentation de la Box médicale. Le département suite aux difficultés pour accéder aux soins n'est pas épargner. Mme le Maire le rencontrera le jeudi 23 janvier à 16h en mairie.

☞ Les nourrices nous remercient de leur avoir laissé l'accès à la salle du RAM pour se retrouver pour les fêtes de fin d'année.

☞ Les Maires du RPI vont se réunir à nouveau pour trouver une solution avec RUBIS au manque de places dans le car scolaire du RPI (plus que 63 au lieu de 69 places).

Aujourd'hui un car en doublon a été mis en service mais cela coûte 90€/jour et ne peut donc pas être une solution pérenne.

Un contrôle a été fait auprès des élèves, deux enfants n'avaient pas de cartes.

☞ Le four à pain de l'ancien commerce a été restauré, il est en bon état de marche. Il manque juste le gueulard.

☞ Les élus soulignent des problèmes d'état des lieux de sortie de la salle des Fêtes. La salle est souvent rendue sale.

☞ La commission voirie va faire le tour de la commune pour faire une évaluation de l'état des routes et des travaux urgents.

☞ GBA nous informe de la révision en cours du Scot (Schéma Cohérence Territoriale). L'arrêt du projet est prévu pour juillet 2025, l'approbation définitive du SCOT pour le début 2026. Ce développement se décline en trois principes :

- Le taux de croissance démographique moyen de 0.6% par an
- La réduction par deux de la consommation foncière
- La compacité des projets d'aménagement

GBA précise l'importance d'associer les communes à ce projet pour ces trois grands axes. Au terme de l'aménagement cela suppose une nouvelle façon de faire (village compact, déplacements à pied ou à vélo, accroître l'utilisation des transports en commun).

Invitations à venir

AG de l'Amicale des Sapeurs-pompiers : le vendredi 17 janvier

Atelier arbres fruitiers à Mézériat : le samedi 18 janvier 9h30 à 12h30

Vœux Grand Bourg Habitat : le vendredi 17 janvier

Vœux de Bourg : le vendredi 24 janvier à partir de 16h

Centres-villes & Centres-Bourgs au Technopôle : le vendredi 14 février

Inspection de la Compagnie de Gendarmerie le mercredi 19 février à 8h00 à Polliat

La séance est levée à : 21h45

Le prochain conseil sera le : le mardi 18 février à 19h30